

Bordereau attestant l'exactitude des informations - THONON LES BAINS - 7402 - Documents  
comptables (B-S) - Dépôt le 13/08/2024 - B2024/005459 - 1985 B 00060 - 306 926 684 -  
NICOMATIC

Désignation de l'entreprise : NICOMATIC SA Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois \* 1 2

Adresse de l'entreprise ZI DES BRACOTS 74890 Bons en Chablais Durée de l'exercice précédent \* 1 2

Numéro SIRET\* 3 0 6 9 2 6 6 8 4 0 0 0 3 7 Néant  \*

				Exercice N clos le.		
				3	1	2
				2	0	3
				1	2	3
				Net		
				3		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		
				3		
				1		
				2		
				0		
				2		

②

## BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2024

Désignation de l'entreprise		NICOMATIC SA		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé ... ..)	DA		1 779 147	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .	DB		900 510	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD		186 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG		20 274 186	
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI		6 750 342	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK		896 905	
		<b>TOTAL (I)</b>	DL		30 787 090
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		288 915	
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		288 915	
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		25 861 304	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV		2 043 658	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		11 190 950	
	Dettes fiscales et sociales	DY		5 858 203	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA		1 194 390	
	Produits constatés d'avance (4)	EB		450 480	
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC		46 598 986	
	Ecart de conversion passif *	ED		44 375	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE		77 719 366	
<b>RENVOIS</b>	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		25 906 797		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		89 717		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : NICOMATIC SA		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	biens *	FD	FE	FF	66 910 463	
	Production vendue	FG	FH	FI	256 875	
	services*					
	<b>Chiffres d'affaires nets*</b>	FJ	FK	FL	67 167 338	
	Production stockée*			FM	6 039 504	
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	20 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	304 591	
	Autres produits (1) (11)			FQ	16 102	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	73 547 534
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	4 371 432	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	(69 749)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	11 692 635	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	(628 492)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	28 749 598	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	847 568	
	Salaires et traitements*			FY	13 795 665	
	Charges sociales (10)			FZ	5 674 307	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* (dont amortissement fonds de commerce)	HS	GA	1 700 325
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	337 050
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	450 741	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	66 921 079
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	6 626 455
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	3 330 203	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	156 958	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	681	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	1 670	
	Différences positives de change			GN	123 065	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	3 612 577
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	631 550	
	Différences négatives de change			GS	103 391	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	734 942
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	2 877 635
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	9 504 090

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2024

Désignation de l'entreprise		NICOMATIC SA		Néant		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	45 990	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	30 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			HD	75 990	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	7 048	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	35 868	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	119 495	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			HH	162 411	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	(86 421)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ	1 994 718	
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	672 609	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	77 236 101		
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	70 485 759		
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	6 750 342	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont produits de locations immobilières			HY	
		Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	45 990
	(3)	Dont - Crédit - bail mobilier *			HP	
		Dont - Crédit - bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	6 412
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	58 912
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	423 723	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		facultatifs A6	obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin			A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PENALITES & AMENDES				637		
REGUL DE STOCK SUITE A LA TUP CONTACTELEC				35 868		
TICKETS RESTAU POUR REGUL 2022					45 990	
CESSIONS D'IMMOBILISATION					30 000	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	
CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS				608		
IMPOTS ET TAXES SUR EXERCICES ANTERIEURS				5 804		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.



**CERTIFIÉ CONFORME  
A L'ORIGINAL**

NICOMATIC



CREATIVE  
INTERCONNECT  
OLUTION

ANNEXE AUX COMPTES 2023 - 31 DÉCEMBRE 2023

---

## Sommaire

1 - Faits majeurs de l'exercice

2 – Principes, règles et méthodes comptables

3 - Informations relatives au bilan

\* bilan actif

Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Immobilisations corporelles. Mouvements principaux

Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Crédit-bail

Liste des filiales et participations en K€

Postes du bilan relatifs aux filiales et participations en K€

Evaluation des stocks consommés

Evaluation des stocks fabriqués

Actif circulant - Classement par échéance

Charges constatées d'avance

\* bilan passif

Capital

Prime d'émission

Variation des capitaux propres

Emprunts et dettes financières diverses

Provisions réglées

Provisions pour risques et charges

Engagements pris en matière de retraite

Dettes financières - Classement par échéance

Charges à payer

Droits individuels à la formation

Autres dettes - Classement par échéance

---

## **Sommaire (suite)**

### **4 – Informations relatives au compte de résultat**

- \* Ventilation du chiffre d'affaires K€**
- \* ventilation de l'effectif au 31 12 2023**
- \* Résultat exceptionnel**

### **5 – engagements**

- \* Engagements mentionnés précédemment**
- \* engagements financiers**
- \* avals et cautions données**

### **6 – post clôture**

---

## Evénements principaux de l'exercice

Le groupe Nicomatic, au travers des entités NCM (entité mère de Nicomatic SA) et Nicomatic SA, a souscrit un crédit syndiqué de 45 millions d'euros afin de supporter sa croissance et d'optimiser ses financements importants. Il démontre ainsi sa confiance et sa capacité à poursuivre son aventure.

La dette financière relative au contrat syndiqué figurant au passif de Nicomatic SA au 31 décembre 2023 s'élève à 15,2 m€. Elle correspond à un tirage partiel des lignes de financement accordées par les prêteurs.

Croissance du CA de +25% avec le développement de nouvelles filiales.

De nouvelles filiales ont été créées au Sénégal, en Pologne, en Suisse, à Abu Dhabi et en Australie.

2023 est une année d'accélération => croissance, transformation, et durabilité. Après son adhésion à la Convention des Entreprises pour le Climat, Nicomatic poursuit son engagement avec Cap 2023 (économie régénérative).

Notre Société a réalisé avec la société ELIMEC des investissements financiers à hauteur de 4,1 millions d'euros portant la détention à 51% dans la société NICOMATIC ELECTRONICS LDT (société de droit israélien). Sur ces 4,1 millions d'euros, la somme de 3,1 millions d'euros a été versée à la société ELIMEC pour le rachat de titres et le solde de 1 million d'euros a fait l'objet d'une augmentation de capital.

---

## **Principes, règles et méthodes comptables**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du plan comptable général (règlement anc 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- \* continuité de l'exploitation,
- \* permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- \* indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

---

**Identité des Sociétés Mères Consolidantes :**

\* SRL CEKOI – siège social : 895, route de l'Eglise 74370 Saint-Martin-Bellevue  
811 307 636 RCS Annecy

\* SRL CRL – siège social : 2 impasse de la source Arcopole A74200 Thonon-les-Bains  
811 420 256 RCS Thonon-les-Bains

Le sous-pallier Nicomatic SA est consolidé selon la méthode de l'intégration proportionnelle par les deux entités citées.

**Informations relatives au bilan**

Bilan actif

Immobilisations incorporelles: Amortissements pour dépréciation

Frais de recherche et développement

Depuis l'exercice 2000, les frais de recherche et développement sont constatés directement en charge d'exploitation.

**Brevets et concessions** : amortissement linéaire - durée : 4 ans

**Logiciels et progiciels** : amortissement linéaire - durée : 5 ans

### **Fonds commercial**

Sont comptabilisés dans le poste fonds commercial les éléments incorporels des fonds de commerce qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de Nicomatic.

En l'absence d'amortissement un test de dépréciation annuel est réalisé.

Deux éléments constituent le poste :

\* Fonds Crimplex (depuis 1987) : 53 K€ - pas de dépréciation, valeur basée sur la rentabilité du produit Crimplex,

\* Fonds Podiatec : 16 K€ - pas de dépréciation

### **Immobilisations corporelles. Mouvements principaux**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction des biens et de leur durée de vie prévue. Nicomatic a adopté les règles comptables relatives à la comptabilisation et l'amortissement des actifs.

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

## Immobilisations incorporelles & corporelles : mouvements 2023 en K€

	31.12.2022	+	-	transferts	31.12.2023	
205000	LOGICIELS ET LICENCES	397		61	-11	468
205100	MARQUES	23				23
205200	BREVETS	511				511
207000	FONDS COMMERCIAL	70				70
208100	AUTRES IMMOB INCORPORELLES	50				50
211000	TERRAINS	283				283
213000	BATIMENTS	3 791				3 791
215000	INST. TECHN. MAT.	13 288		97	-2 134	16 296
218100	INST. AMENAG. GENERAL	2 177		619	-126	2 923
218200	MATERIELS DE TRANSPORT	31				31
218300	MATERIELS BUREAU & INFORMATIQUE	1 057		281		1 338
218400	MOBILIER	332		44		376
2313	ENCOURS CONSTRUCTION	0		21		21
231500	ENCOURS INST MAT ET OUT	2 610		2 658	2 145	3 043
231810	ENCOURS AGTS INST MAT ET OUT	25		101	126	0
	TOTAL	24 643		4 757	178	29 222

## Immobilisations incorporelles & corporelles : amortissements 2023 en K€

	31.12.2022	+	-	31.12.2023	
280550	AMORT.LOGICIELS LICENCES	383		21	404
280560	AMTS. BREVETS	511			511
280800	AMORT. IMMO INCORPORELLES	50			50
281310	AMORT. IMMEUBLE	1 463		231	1 694
281500	AMORT. INT. TECH. MAT. & OUT.	7 769		80	1 061
281810	AMORT. INT. & AGENCEMENTS	1 296		203	1 500
281820	AMORT. MATERIEL ROULANT	23		4	27
281830	AMORT. MATERIEL BUREAU	793		161	954
281840	AMORT. MOBILIER	244		20	264
281850	AMORT. TUP CONTACTELEC	-		18	138
	TOTAL	12 531		97	14 272

## Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Aménagements	Linéaire	10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

### Participations et autres titres :

La valeur brute est constituée par le prix d'achat et les frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

A chaque clôture, la valeur actuelle des titres de participation est établie au travers de la quote-part détenue dans l'actif net des filiales, à l'exception de la société Accurate Nordic dont la valeur d'utilité des titres de participation est documentée au travers de la mise en œuvre de méthodes de valorisation d'entreprise (multiples, actualisation de flux de trésorerie...). Le test de dépréciation réalisé sur l'entité Accurate Nordic et ses filiales opérationnelles n'a pas conduit à l'enregistrement d'une dépréciation des titres. Concernant la valorisation des titres Elimec, compte tenu de la prise de contrôle sur l'exercice 2023 et des performances financières sur l'exercice en cours de la filiale, aucun test de dépréciation n'a été matérialisé pour la clôture 2023.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Valorisation des créances et dettes en monnaie étrangère

Les créances et dettes en monnaie étrangère sont valorisées au cours de clôture ou, le cas échéant, au cours de couverture – achat et vente de devises à terme.

### Crédit-bail

Plus de crédit-bail en cours.

## Filiales et participations en K€

	valeur nette des		CA HT 2023	résultat 2023
	capital détenu	titres		
Nicomatic LP North America (USA)	99%	3 299	12 846	301
Nicomatic INC. (USA)	100%	40	NA	NA
Nicomatic (Tianjin), Electronics Co, LTD (Chine)	90%	568	13 060	3 900
Nicomatic India Electronics Private Limited (Inde)	98,5%	341	6 186	707
Nicomatic LTD (Angleterre)	100%	ns	NS	113
Nicomatic GMBH (Allemagne)	100%	25	NS	51
Nicomatic South Koréa (Corée)	100%	74	NS	12
Nicomatic Elektronik Chazlar TIC LTD (Turquie)	100%	10	7 240	1 280
Nicomatic PTE. LTD. (Singapour)	100%	7	9 099	873
Nicomatic Electronic INC. (Montréal Québec)	100%	36	NA	NA
Nicomatic Global (Taiwan)	100%	294	3 365	543
Accurate	100%	8 878	7 739	875
Nicomatic Maroc	100%	10	ns	115
Nicomatic FZE (Dubai)	100%	25	82	96
Nicomatic SP Z.O.O (Pologne)	100%	11	ns	NS
Nicomatic Israel	51%	4 100	4 727	507
Nicomatic Explorer (Suisse)	100%	100	ns	NS
Billmatic	90%	4	ns	NS

### Montants convertis aux taux moyens 2023.

Les participations non mentionnées dans le tableau ci-dessus représentent une valeur nette comptable de titres de 706 K€ (participations < 10%).

Pour l'entité Accurate, les données mentionnées (CA HT et résultat) correspondent à la société opérationnelle Accurate Nordic AB, Nicomatic SA détenant la holding intermédiaire Accurate Development qui n'a pas d'activité.

---

**Postes du bilan relatifs aux filiales et participations en K€**

Nature	Montant concernant les entreprises liées K€
Participations (montants nets)	18 528
Prêt (montant net)	5 479
Créances diverses (rattachées à des participations)	0
Créances clients	3 131
Autres créances	190
Dettes fournisseurs	-2 676
Autres dettes	-500
Dépréciation comptes groupe	-61

## **Evaluation des stocks consommés**

Les stocks de matières, en cours et produits finis sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût d'achat est composé du prix d'achat et des frais accessoires.

## **Evaluation des stocks fabriqués**

Les produits fabriqués sont évalués au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

La valeur comptable globale des stocks pour 2023 est de 16 868 K€ dont :

- 3 677 K€ de stocks matières premières
- 10 687 K€ de stocks produits semi-finis
- 1 878 K€ de stocks produits finis
- 626 K€ de stocks marchandises

Une provision pour dépréciation est constituée comme suit :

- \* produits stockés depuis 25 mois jusqu'à 36 mois : dépréciés à hauteur de 50% de leur valeur
- \* produits stockés depuis 37 mois & plus : dépréciés à hauteur de 90% de leur valeur.

## **Actif circulant - Classement par échéance**

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an (sauf clients douteux 161 K€).

Le montant des effets à recevoir est nul à la clôture (toutes échéances inférieures à un an).

## Échéances des créances en K€

	montant total	à 1 an au plus	à plus de 1 an
clients	11 045	10 884	161
fiscales	2 274	2 744	
Sociales	23	23	
groupe	190	190	
divers	911	911	
charges constatées d'avance	1 259	1 259	

Le montant global des charges constatées d'avance s'élève à 1 259 K€ dont :

\* matières stockées : 88 K€

\* frais généraux : 1 171 K€

## Bilan passif

### Capital

Le capital est composé de 593 049 actions de 3 € soit 1.779.147 €.

### Prime d'émission

L'augmentation de capital de juillet 2002 a engendré une prime d'émission de 900 510 € après imputation des frais d'augmentation de capital.

capitaux propres 2022	variation de capital	dividendes versés	dividendes reçus	résultat de l'exercice	autres variations	capitaux propres 2023
26 315 K€		2 372 K€		6 750 K€	94 K€	30 787 K€

### Emprunts et dettes financières diverses

Ce poste inclus le fonds de participation des salariés géré par la société pour 1 544 K€ et des comptes courants d'associés non bloqués pour un montant de 500 K€.

### Provisions réglementées

Une provision réglementée a été constituée en 2014 afin de comptabiliser l'amortissement dérogatoire en rapport avec la levée de l'option du crédit bail immobilier lors de son rachat : la dotation 2023 est égale à 90 K€ et le total s'élève à 897 K€.

## Provisions pour risques et charges en K€

	Montant au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Provision pour risques	2	0	2	0	0
Provision pour charges	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

\* Provisions pour risques :

\* Provision pour perte de change à l'ouverture de l'exercice : 2 K€ (reprise),

## Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à 746 K euros (charges sociales incluses). Ce montant est basé sur le calcul à fin 2023.

Ce montant n'est pas comptabilisé en provisions pour risques et charges.

Le calcul est effectué selon les hypothèses suivantes :

- âge de départ en retraite : 65 ans
- taux d'actualisation : 3,17 % (lboxx)

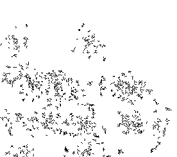
### Dettes financières - Classement par échéance en K€

Rubriques	Total	à 1 an au plus	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts (capital)	25 861	6 694	14 395	4 773
Participations	1 544	197	1 346	
Dettes financières groupe	500	500		

L'échéancier à moins d'un an de la ligne « Emprunts (capital) » comprend 2,5 M€ au titre du crédit renouvelable issu du contrat de crédit syndiqué dont l'échéance finale est le 26 octobre 2028 hors demande de prorogation éventuellement accordée par les prêteurs.

### Charges à payer en K€

emprunts et dettes aup.étab.de crédit	99
emprunts et dettes financières diverses	
fournisseurs	406
dettes fiscales et sociales	4 874
autres dettes	751
total	6 131



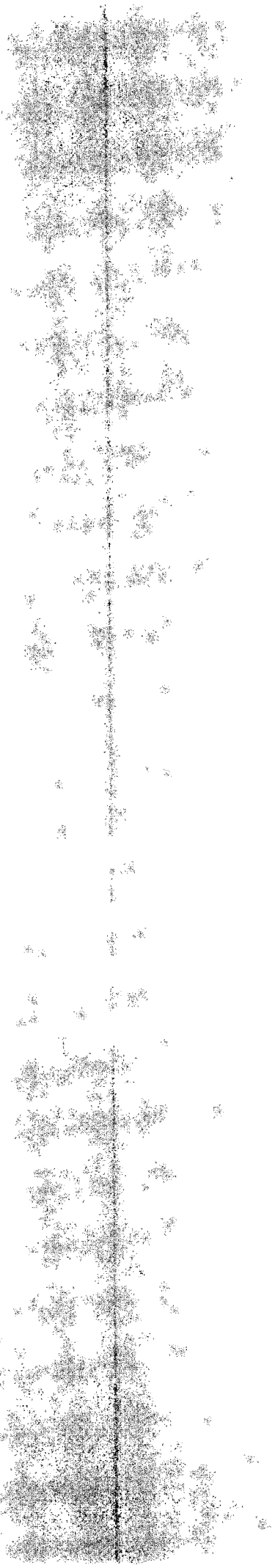
## **Droits individuels à la formation**

Depuis le 01/01/2015, ces droits ne sont plus gérés par l'entreprise mais par chaque salarié par le biais du compte personnel de formation.

## **Autres dettes - Classement par échéance**

Toutes les dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an.

Le résultat 2023 permet de constituer une provision au titre de la participation des salariés pour un montant de :  
928 K€.



## Informations relatives au compte de résultat

### Ventilation du chiffre d'affaires en K€

\* par marchés

	Chiffre d'affaires
France	10 939
CEE	16 046
Export	40 181
<b>Total</b>	<b>67 167</b>

\* Par nature

	Chiffre d'affaires
Ventes marchandises	0
Ventes biens	66 808
Ventes services	359
<b>Total</b>	<b>67 167</b>

## Ventilation de l'effectif au 31 12 2023

	Personnel salarié
Cadres & Ingénieurs	98
Agents de maîtrise et techniciens	86
Employés	81
Ouvriers	61
Apprenti	17
<b>Total</b>	<b>343</b>

### Rémunération des dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration : prises en charge par la société N.C.M Sarl, actionnaire majoritaire de Nicomatic SA.

Aucun engagement de retraite n'a été contracté au profit des dirigeants.

## Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à (86) K€ et est composé de :

- 162 K€ de charges exceptionnelles dont des dotations exceptionnelles des immobilisations pour 26 K€ et d'amortissements dérogatoires pour 94 K€
- 76 K€ de produits exceptionnels dont 46 K€ de produits sur exercices antérieurs et 30 K€ de produits de cessions des immobilisations.

## Engagements

### Engagements mentionnés précédemment

- \* retraite
- \* crédit-bail

## Engagements financiers

### Avals et cautions données

#### Garanties données à la BNP

\* Nature : hypothèque pari passu premier rang

Montant de la créance : 1,2 M€. Restant dû au 31/12/2023 : 645 K€.

\* Nature : hypothèque pari passu premier rang

Montant de la créance : 2 M€. Restant dû au 31/12/2023 : 571 K€.

### **Garantie donnée à la banque BCC**

\* Nature : hypothèque conventionnelle de premier rang (idem BNP pari passu)

Montant de la créance : 1,2 M€. Restant dû au 31/12/2023 : 708 K€.

\* Nature : nantissement de compte titre pour 34 007,50€

Montant de la créance : 3,4 M€. Restant dû au 31/12/2023 : 2 407 K€.

### **Garantie donnée à la banque Société Générale**

\* Nature : hypothèque conventionnelle de premier rang (idem BNP pari passu)

Montant de la créance : 1,2 M€. Restant dû au 31/12/2023 : 684 K€.

### **Prêt BPI**

\* Assurance décès – perte totale irréversible d'autonomie souscrite par M. Olivier Nicollin pour un montant assuré de 600 K€.

\* Ce financement bénéficie d'une garantie au titre du fonds « renforcement de haut de bilan » à hauteur de 50%.

## Contrat syndiqué

La signature du contrat de crédit syndiqué entraîne des engagements financiers des emprunteurs à savoir NCM et Nicomatic SA. On note notamment le respect du covenant « Ratio de levier » calculé aux bornes du palier de consolidation de NCM. Ce ratio résulte du calcul suivant : Dettes financières nette consolidées / EBITDA consolidé. Dans le cadre de la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les engagements au titre dudit ratio ont été respectés.

Les dettes dues par Nicomatic SA d'un montant de 15,2 M€ au 31 décembre 2023 font l'objet des suretés suivantes prises par les prêteurs :

- \* Caution morale de NCM
- \* Nantissement de compte-titres financiers - soit les titres Nicomatic SA et les titres Oxyltronic
- \* Délégation de police d'assurance homme-clé

## Autres garanties

L'acquisition des titres de la société Accurate Development AB fait l'objet d'une garantie de passif dont le montant est plafonné à 10 millions de couronne suédoise.

## Divers

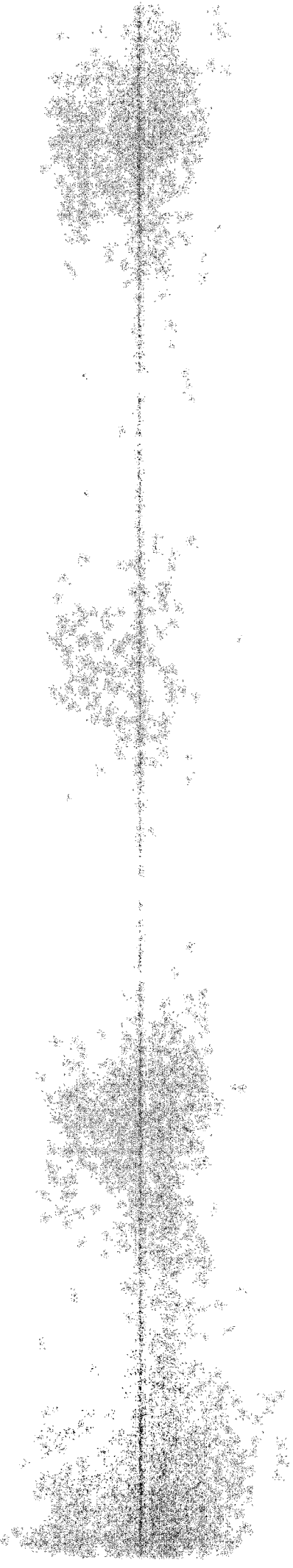
- \* Découvert autorisé de 250 K€ (Société Générale).
- \* Découvert autorisé de 100 K€ (BNP).
- \* Découvert autorisé de 100 K€ (Caisse d'Epargne).
- \* Plafond d'escompte financier autorisé : 600 K€ (Caisse d'Epargne).

## Garanties données par la BNP

Cautions et avals donnés par la banque : montant utilisé de 1 204 K€

## **Evènement post clôture**

- Croissance de 23% sur les 5 premiers mois de 2024
- Création d'une petite structure juridique pour un projet autour de drones
- Postérieurement à la clôture de l'exercice, notre Société a acquis en janvier 2024 l'intégralité des titres de la société GAUTHIER CONNECTIQUE. Cette société a pour activité l'étude, la fabrication, la distribution de composants électroniques, le décolletage de précision et le moulage par frittage et injection.



## **"NICOMATIC"**

Société Anonyme  
Au capital de 1 779 147 Euros  
Siège Social : 74890 BONS EN CHABLAIS  
Lieudit Zone Industrielle  
306 926 684 RCS THONON

---

### **EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

### **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE** **DU 29 JUILLET 2024**

---

#### **PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT**

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice net comptable de 6.750.342,21 Euros que nous vous proposons d'affecter et répartir de la manière suivante :

- |   |                |
|---|----------------|
| - Distribution de la somme de<br>à titre de dividende aux actionnaires  | 2.965.245,00 € |
| - Affectation du solde du bénéfice, soit<br>au compte "Autres Réserves" | 3.785.097,21 € |

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 5,00 Euros par action. Il pourrait être mis en paiement au siège social, dans le délai légal.

#### **AFFECTATION DU RESULTAT**

#### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 6.750.342,21 Euros, de la manière suivante :

- |   |                |
|---|----------------|
| - Distribution de la somme de<br>à titre de dividende aux actionnaires  | 2.965.245,00 € |
| - Affectation du solde du bénéfice, soit<br>au compte "Autres Réserves" | 3.785.097,21 € |

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 5,00 Euros par action. Il est mis en paiement au siège social, à l'issue de la présente assemblée générale.

Ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Ces dispositions ne sont pas applicables aux dividendes perçus par des personnes physiques fiscalement domiciliées à l'étranger.

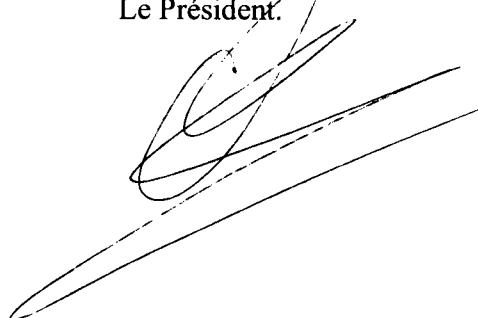
L'Assemblée Générale reconnaît en outre qu'au titre des trois derniers exercices il a été distribué les dividendes suivants :

Exercices	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
31/12/2022	2.372.196 €	-
31/12/2021	1.779.147 €	-
31/12/2020	1.779.147 €	-

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par :**

1.163 665 voix "pour"  
4.000 voix "contre"  
0 "abstention"

Pour copie certifiée conforme,  
Le Président.





KPMG SA  
15 Rue Pré Paillard  
CS 20121  
74940 Annecy

# NICOMATIC SA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

NICOMATIC SA

Lieudit Zone Industrielle - 74890 Bons-en-Chablais

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA  
15 Rue Pré Paillard  
CS 20121  
74940 Annecy

## **NICOMATIC SA**

Lieudit Zone Industrielle - 74890 Bons-en-Chablais

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société Nicomatic SA,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Nicomatic SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

##### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

### **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Anney, le 11 juillet 2024

KPMG SA

David Caruso

Commissaire aux comptes

**NICOMATIC SA**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels  
Exercice clos le 31 décembre 2023

## ACTIF en EUR

			2 023	2 022
	valeurs brutes	amort & prov	valeurs nettes 2023	valeurs nettes 2022
Frais d'établissement				
Frais de recherche & développement				
Concessions, brevets, licences	1 001 742	914 346,50	87 396	36 468
Fonds commercial	69 781		69 781	69 781
Autres immob. incorporelles	49 508	49 508	0	0
Avances et acomptes				
Immobilisations incorporelles	1 121 031	963 854	157 177	106 249
Terrains	283 378		283 378	283 378
Constructions	3 790 683	1 694 105	2 096 578	2 327 525
Installations techn., mat., outil	16 295 506	8 749 724	7 545 783	5 518 754
Autres immob. corporelles	4 667 350	2 864 589	1 802 761	1 240 575
Immob. corporelles en cours	3 063 816		3 063 816	2 635 205
Avances & acomptes				
Immobilisations corporelles	28 100 733	13 308 418	14 792 315	12 005 437
Participations	18 528 502		18 528 502	13 967 066
Créances rattach. à des particip.			0	0
Autres titres immobilisés	222 707		222 707	222 707
Prêts	5 482 245		5 482 245	6 002 386
Autres immob. financières	227 215		227 215	211 868
Immobilisations financières	24 460 669		24 460 669	20 404 027
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>53 682 433</b>	<b>14 272 272</b>	<b>39 410 161</b>	<b>32 616 712</b>
Matières premières & approvisionnement	3 677 400	29 677	3 647 722	2 975 795
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis	12 564 161	217 241	12 346 921	6 365 520
Marchandises	626 383	47 135	579 248	527 258
Stocks et en-cours	16 867 944	294 053	16 573 891	9 868 572
Avances & acomptes versés/com.	89 757		89 757	271 758
Clients et comptes rattachés	11 044 993	79 677	10 965 316	14 454 597
Autres créances	3 397 980	61 480	3 336 500	2 374 802
Capital souscrit -appelé non versé				
Créances	14 442 973	141 157	14 301 816	16 829 399
Valeurs mobilières de placement			0	0
Actions propres				
Autres titres			0	0
Disponibilités	6 077 923		6 077 923	1 000 956
Charges constatées d'avance	1 259 277		1 259 277	542 474
<b>Total actif circulant</b>	<b>38 737 876</b>	<b>435 210</b>	<b>38 302 666</b>	<b>28 513 168</b>
Charges à répartir/plus.exerc.				
Primes de rembour. d'obligations				
Ecart de conversion actif	6 540		6 540	8 413
<b>Total actif</b>	<b>92 426 848</b>	<b>14 707 482</b>	<b>77 719 366</b>	<b>61 037 284</b>

<b>PASSIF en EUR</b>	<b>2 023</b>	<b>2 022</b>
Capital	1 779 147	1 779 147
Primes d'émission, de fusion	900 510	900 510
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	186 000	186 000
Rés. statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	20 274 186	17 014 794
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	6 750 342	5 631 588
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	896 905	802 982
<b>Capitaux propres</b>	<b>30 787 090</b>	<b>26 316 021</b>
Produits émissions titres particip		
Avances conditionnées	288 915	288 915
Provisions pour risques	0	1 670
Provisions pour charges	0	0
Provisions pour risques et charges	0	1 670
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts & dettes aup. établ. fin.	25 861 304	19 727 744
Emprunts et dettes financ. divers	2 043 658	1 840 674
Av. & ac. reçus s/com. en cours	0	0
Dettes fournis. & cptes rattachés	11 190 950	4 479 085
Dettes fiscales et sociales	5 858 203	4 961 280
Dettes sur immo. & cptes rattachés		
Autres dettes	1 194 390	319 042
Produits constatés d'avance	450 480	3 073 082
<b>Total dettes</b>	<b>46 598 986</b>	<b>34 400 907</b>
Ecarts de conversion passif	44 375	30 771
<b>Total passif</b>	<b>77 719 366</b>	<b>61 037 284</b>

## COMPTE DE RESULTAT en EUR

	2 023	2 022
Vente de marchandises		
Production vendue: Biens	66 822 279	53 397 553
Production vendue: Services	345 059	351 503
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>67 167 338</b>	<b>53 749 056</b>
Production stockée	6 039 504	1 908 954
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	20 000	375 804
Reprise /prov. & transferts charge	304 591	658 594
Autres produits	16 102	5 536
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>6 380 196</b>	<b>2 948 887</b>
Achats matières premières	19 513 286	14 773 177
Achats autres approvisionnements		
Variation de stocks Mat./approv.	-698 241	-792 945
Autres achats et charges externes	25 300 379	17 091 075
Impôts, taxes et vers/ assimilés	847 568	808 690
Salaires et traitements	13 974 537	11 228 023
Charges sociales	5 495 435	4 240 968
Amort. sur immobilisations	1 700 325	1 402 333
Provis. sur immobilisations		
Provis. sur actif circulant	337 050	255 746
Provis. pour risque et charges		
Autres charges	450 741	739 550
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>66 921 079</b>	<b>49 746 617</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>6 626 455</b>	<b>6 951 326</b>
De participations	3 487 161	2 040 349
D'autres valeurs mobil. & créances		
Autres intérêts & produits assimilés	681	1 516
Reprise s/provis. & transf. de charges	1 670	25 425
Gains de change	123 065	34 282
<b>Produits financiers</b>	<b>3 612 577</b>	<b>2 101 572</b>
Dotation aux amort & aux provisions	0	1 670
Intérêts & charges assimilées	631 550	211 876
Pertes de change	103 391	164 561
Charges nettes s/cessions de vmp		
<b>Charges financières</b>	<b>734 942</b>	<b>378 107</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>2 877 635</b>	<b>1 723 465</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>9 504 090</b>	<b>8 674 791</b>
Sur opérations de gestion	45 990	
Sur opér. de capital, cess. actifs	30 000	
Sur opér. de capital, subv. d'inv.		
Reprises/prov. & transf.de charges		1 165 000
Autres opér. de capital		
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>75 990</b>	<b>1 165 000</b>
Sur opérations de gestion	7 048	1 306 713
Sur opérations en capital	35 868	
Dotations aux amort. & provis.	119 495	107 662
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>162 411</b>	<b>1 414 375</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-86 421</b>	<b>-249 375</b>
Participation des salariés aux résultats	927 834	846 764
Intéressement des salariés	1 066 884	852 559
Impôts sur les bénéfices	672 609	1 094 506
<b>Bénéfice</b>	<b>6 750 342</b>	<b>5 631 587</b>



NICOMATIC



CREATIVE  
INTERCONNECT  
SOLUTIONS

ANNEXE AUX COMPTES 2023 – 31 DÉCEMBRE 2023

---

## Sommaire

- 1 - Faits majeurs de l'exercice
- 2 – Principes, règles et méthodes comptables
- 3 - Informations relatives au bilan
  - \* bilan actif
    - Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation
    - Immobilisations corporelles. Mouvements principaux
    - Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation
    - Crédit-bail
    - Liste des filiales et participations en K€
    - Postes du bilan relatifs aux filiales et participations en K€
    - Evaluation des stocks consommés
    - Evaluation des stocks fabriqués
    - Actif circulant - Classement par échéance
    - Charges constatées d'avance
  - \* bilan passif
    - Capital
    - Prime d'émission
    - Variation des capitaux propres
    - Emprunts et dettes financières diverses
    - Provisions réglementées
    - Provisions pour risques et charges
    - Engagements pris en matière de retraite
    - Dettes financières - Classement par échéance
    - Charges à payer
    - Droits individuels à la formation
    - Autres dettes - Classement par échéance

---

## **Sommaire (suite)**

### **4 – Informations relatives au compte de résultat**

- \* Ventilation du chiffre d'affaires K€
- \* ventilation de l'effectif au 31 12 2023
- \* Résultat exceptionnel

### **5 – engagements**

- \* Engagements mentionnés précédemment
- \* engagements financiers
- \* avals et cautions données

### **6 – post clôture**

## Événements principaux de l'exercice

Le groupe Nicomatic, au travers des entités NCM (entité mère de Nicomatic SA) et Nicomatic SA, a souscrit un crédit syndiqué de 45 millions d'euros afin de supporter sa croissance et d'optimiser ses financements importants. Il démontre ainsi sa confiance et sa capacité à poursuivre son aventure.

La dette financière relative au contrat syndiqué figurant au passif de Nicomatic SA au 31 décembre 2023 s'élève à 15,2 m€. Elle correspond à un tirage partiel des lignes de financement accordées par les prêteurs.

Croissance du CA de +25% avec le développement de nouvelles filiales.

De nouvelles filiales ont été créées au Sénégal, en Pologne, en Suisse, à Abu Dhabi et en Australie. 2023 est une année d'accélération => croissance, transformation, et durabilité. Après son adhésion à la Convention des Entreprises pour le Climat, Nicomatic poursuit son engagement avec Cap 2023 (économie régénérative).

Notre Société a réalisé avec la société ELIMEC des investissements financiers à hauteur de 4,1 millions d'euros portant la détention à 51% dans la société NICOMATIC ELECTRONICS LDT (société de droit israélien). Sur ces 4,1 millions d'euros, la somme de 3,1 millions d'euros a été versée à la société ELIMEC pour le rachat de titres et le solde de 1 million d'euros a fait l'objet d'une augmentation de capital.

---

## **Principes, règles et méthodes comptables**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code du commerce et du plan comptable général (règlement anc 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- \* continuité de l'exploitation,
- \* permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- \* indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

---

## Identité des Sociétés Mères Consolidantes :

\* SRL CEKOI – siège social : 895, route de l’Eglise 74370 Saint-Martin-Bellevue  
811 307 636 RCS Annecy

\* SRL CRL – siège social : 2 impasse de la source Arcopole A74200 Thonon-les-Bains  
811 420 256 RCS Thonon-les-Bains

Le sous-pallier Nicomatic SA est consolidé selon la méthode de l’intégration proportionnelle par les deux entités citées.

## Informations relatives au bilan

Bilan actif

Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Frais de recherche et développement

Depuis l’exercice 2000, les frais de recherche et développement sont constatés directement en charge d’exploitation.

**Brevets et concessions** : amortissement linéaire - durée : 4 ans

**Logiciels et progiciels** : amortissement linéaire - durée : 5 ans

### **Fonds commercial**

Sont comptabilisés dans le poste fonds commercial les éléments incorporels des fonds de commerce qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de Nicomatic.

En l'absence d'amortissement un test de dépréciation annuel est réalisé.

Deux éléments constituent le poste :

\* Fonds Crimpflex (depuis 1987) : 53 K€ - pas de dépréciation, valeur basée sur la rentabilité du produit Crimpflex,

\* Fonds Podiatec : 16 K€ - pas de dépréciation

### **Immobilisations corporelles. Mouvements principaux**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction des biens et de leur durée de vie prévue. Nicomatic a adopté les règles comptables relatives à la comptabilisation et l'amortissement des actifs.

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

## Immobilisations incorporelles & corporelles : mouvements 2023 en K€

	31.12.2022	+	-	transferts	31.12.2023
205000	LOGICIELS ET LICENCES	397	61	-11	468
205100	MARQUES	23			23
205200	BREVETS	511			511
207000	FONDS COMMERCIAL	70			70
208100	AUTRES IMMOB INCORPORELLES	50			50
211000	TERRAINS	283			283
213000	BATIMENTS	3 791			3 791
215000	INST. TECHN. MAT.	13 288	97	-2 134	16 296
218100	INST. AMENAG. GENERAL	2 177	619	-126	2 923
218200	MATERIELS DE TRANSPORT	31			31
218300	MATERIELS BUREAU & INFORMATIQUE	1 057	281		1 338
218400	MOBILIER	332	44		376
2313	ENCOURS CONSTRUCTION	0	21		21
231500	ENCOURS INST MAT ET OUT	2 610	2 658	2 145	3 043
231810	ENCOURS AGTS INST MAT ET OUT	25	101	126	0
	TOTAL	24 643	4 757	178	29 222

## Immobilisations incorporelles & corporelles : amortissements 2023 en K€

	31.12.2022	+	-	31.12.2023	
280550	AMORT.LOGICIELS LICENCES	383		21	404
280560	AMTS. BREVETS	511			511
280800	AMORT. IMMO INCORPORELLES	50			50
281310	AMORT. IMMEUBLE	1 463		231	1 694
281500	AMORT. INT. TECH. MAT. & OUT.	7 769	80	1 061	8 750
281810	AMORT. INT. & AGENCEMENTS	1 296		203	1 500
281820	AMORT. MATERIEL ROULANT	23		4	27
281830	AMORT. MATERIEL BUREAU	793		161	954
281840	AMORT. MOBILIER	244		20	264
281850	AMORT. TUP CONTACTELEC	-	18	138	120
	TOTAL	12 531	97	1 839	14 272

## **Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation**

<b>Types d'immobilisations</b>	<b>Mode</b>	<b>Durée</b>
Constructions	Linéaire	20 ans
Aménagements	Linéaire	10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

### **Participations et autres titres :**

La valeur brute est constituée par le prix d'achat et les frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

A chaque clôture, la valeur actuelle des titres de participation est établie au travers de la quote-part détenue dans l'actif net des filiales, à l'exception de la société Accurate Nordic dont la valeur d'utilité des titres de participation est documentée au travers de la mise en œuvre de méthodes de valorisation d'entreprise (multiples, actualisation de flux de trésorerie...). Le test de dépréciation réalisé sur l'entité Accurate Nordic et ses filiales opérationnelles n'a pas conduit à l'enregistrement d'une dépréciation des titres. Concernant la valorisation des titres Elimec, compte tenu de la prise de contrôle sur l'exercice 2023 et des performances financières sur l'exercice en cours de la filiale, aucun test de dépréciation n'a été matérialisé pour la clôture 2023.

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Valorisation des créances et dettes en monnaie étrangère**

Les créances et dettes en monnaie étrangère sont valorisées au cours de clôture ou, le cas échéant, au cours de couverture – achat et vente de devises à terme.

### **Crédit-bail**

Plus de crédit-bail en cours.

## Filiales et participations en K€

	capital détenu	valeur nette des titres	CA HT 2023	résultat 2023
Nicomatic LP North America (USA)	99%	3 299	12 846	301
Nicomatic INC. (USA)	100%	40	NA	NA
Nicomatic (Tianjin), Electronics Co, LTD (Chine)	90%	568	13 060	3 900
Nicomatic India Electronics Private Limited (Inde)	98,5%	341	6 186	707
Nicomatic LTD (Angleterre)	100%	ns	Ns	113
Nicomatic GMBH (Allemagne)	100%	25	Ns	51
Nicomatic South Koréa (Corée)	100%	74	Ns	12
Nicomatic Elektronik Chazlar TIC.LTD (Turquie)	100%	10	7 240	1 280
Nicomatic PTE. LTD. (Singapour)	100%	7	9 099	873
Nicomatic Electronic INC. (Montréal Québec)	100%	36	NA	NA
Nicomatic Global (Taiwan)	100%	294	3 365	543
Accurate	100%	8 878	7 739	875
Nicomatic Maroc	100%	10	ns	115
Nicomatic FZE (Dubai)	100%	25	82	96
Nicomatic SP.Z.O.O (Pologne)	100%	11	ns	Ns
Nicomatic Israel	51%	4 100	4 727	507
Nicomatic Explorer (Suisse)	100%	100	ns	Ns
Billmatic	90%	4	ns	Ns

### Montants convertis aux taux moyens 2023.

Les participations non mentionnées dans le tableau ci-dessus représentent une valeur nette comptable de titres de 706 K€ (participations < 10%).

Pour l'entité Accurate, les données mentionnées (CA HT et résultat) correspondent à la société opérationnelle Accurate Nordic AB, Nicomatic SA détenant la holding intermédiaire Accurate Development qui n'a pas d'activité.

## Postes du bilan relatifs aux filiales et participations en K€

Nature	Montant concernant les entreprises liées K€
Participations (montants nets)	18 528
Prêt (montant net)	5 479
Créances diverses (rattachées à des participations)	0
Créances clients	3 131
Autres créances	190
Dettes fournisseurs	-2 676
Autres dettes	-500
Dépréciation comptes groupe	-61

### **Evaluation des stocks consommés**

Les stocks de matières, en cours et produits finis sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût d'achat est composé du prix d'achat et des frais accessoires.

### **Evaluation des stocks fabriqués**

Les produits fabriqués sont évalués au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

La valeur comptable globale des stocks pour 2023 est de 16 868 K€ dont :

- 3 677 K€ de stocks matières premières
- 10 687 K€ de stocks produits semi-finis
- 1 878 K€ de stocks produits finis
- 626 K€ de stocks marchandises

Une provision pour dépréciation est constituée comme suit :

- \* produits stockés depuis 25 mois jusqu'à 36 mois : dépréciés à hauteur de 50% de leur valeur
- \* produits stockés depuis 37 mois & plus : dépréciés à hauteur de 90% de leur valeur.

### **Actif circulant - Classement par échéance**

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an (sauf clients douteux 161 K€). Le montant des effets à recevoir est nul à la clôture (toutes échéances inférieures à un an).

## Échéances des créances en K€

	montant total	à 1 an au plus	à plus de 1 an
clients	11 045	10 884	161
fiscales	2 274	2 744	
Sociales	23	23	
groupe	190	190	
divers	911	911	
charges constatées d'avance	1 259	1 259	

Le montant global des charges constatées d'avance s'élève à 1 259 K€ dont :

\* matières stockées : 88 K€

\* frais généraux : 1 171 K€

## Bilan passif

### Capital

Le capital est composé de 593 049 actions de 3 € soit 1.779.147 €.

### Prime d'émission

L'augmentation de capital de juillet 2002 a engendré une prime d'émission de 900 510 € après imputation des frais d'augmentation de capital.

capitaux propres 2022	variation de capital	dividendes versés	dividendes reçus	résultat de l'exercice	autres variations	capitaux propres 2023
26 315 K€		2 372 K€		6 750 K€	94 K€	30 787 K€

### Emprunts et dettes financières diverses

Ce poste inclus le fonds de participation des salariés géré par la société pour 1 544 K€ et des comptes courants d'associés non bloqués pour un montant de 500 K€.

### Provisions réglementées

Une provision réglementée a été constituée en 2014 afin de comptabiliser l'amortissement dérogatoire en rapport avec la levée de l'option du crédit bail immobilier lors de son rachat : la dotation 2023 est égale à 90 K€ et le total s'élève à 897 K€.

### Provisions pour risques et charges en K€

	Montant au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Provision pour risques	2	0	2	0	0
Provision pour charges	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

\* Provisions pour risques :

\* Provision pour perte de change à l'ouverture de l'exercice : 2 K€ (reprise),

## Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à 746 K euros (charges sociales incluses). Ce montant est basé sur le calcul à fin 2023.

Ce montant n'est pas comptabilisé en provisions pour risques et charges.

Le calcul est effectué selon les hypothèses suivantes :

- âge de départ en retraite : 65 ans
- taux d'actualisation : 3,17 % (Iboxx)

### Dettes financières - Classement par échéance en K€

Rubriques	Total	à 1 an au plus	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts (capital)	25 861	6 694	14 395	4 773
Participations	1 544	197	1 346	
Dettes financières groupe	500	500		

L'échéancier à moins d'un an de la ligne « Emprunts (capital) » comprend 2,5 M€ au titre du crédit renouvelable issu du contrat de crédit syndiqué dont l'échéance finale est le 26 octobre 2028 hors demande de prorogation éventuellement accordée par les prêteurs.

### Charges à payer en K€

emprunts et dettes aup.étab.de crédit	99
emprunts et dettes financières diverses	
fournisseurs	406
dettes fiscales et sociales	4 874
autres dettes	751
total	6 131

### **Droits individuels à la formation**

Depuis le 01/01/2015, ces droits ne sont plus gérés par l'entreprise mais par le biais du compte personnel de formation.

### **Autres dettes - Classement par échéance**

Toutes les dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an.

Le résultat 2023 permet de constituer une provision au titre de la participation des salariés pour un montant de :  
928 K€.

## Informations relatives au compte de résultat

### Ventilation du chiffre d'affaires en K€

\* par marchés

	<b>Chiffre d'affaires</b>
France	10 939
CEE	16 046
Export	40 181
<b>Total</b>	<b>67 167</b>

\* Par nature

	<b>Chiffre d'affaires</b>
Ventes marchandises	0
Ventes biens	66 808
Ventes services	359
<b>Total</b>	<b>67 167</b>

## Ventilation de l'effectif au 31 12 2023

	Personnel salarié
Cadres & Ingénieurs	98
Agents de maîtrise et techniciens	86
Employés	81
Ouvriers	61
Apprenti	17
<b>Total</b>	<b>343</b>

## Rémunération des dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration : prises en charge par la société N.C.M Sarl, actionnaire majoritaire de Nicomatic SA.

Aucun engagement de retraite n'a été contracté au profit des dirigeants.

## **Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel s'élève à (86) K€ et est composé de :

- 162 K€ de charges exceptionnelles dont des dotations exceptionnelles des immobilisations pour 26 K€ et d'amortissements dérogatoires pour 94 K€
- 76 K€ de produits exceptionnels dont 46 K€ de produits sur exercices antérieurs et 30 K€ de produits de cessions des immobilisations.

## **Engagements**

### **Engagements mentionnés précédemment**

\* retraite

\* crédit-bail

## **Engagements financiers**

### **Avals et cautions données**

#### **Garanties données à la BNP**

\* Nature : hypothèque pari passu premier rang

Montant de la créance : 1,2 M€. Restant dû au 31/12/2023 : 645 K€.

\* Nature : hypothèque pari passu premier rang

Montant de la créance : 2 M€. Restant dû au 31/12/2023 : 571 K€.

### **Garantie donnée à la banque BCC**

\* Nature : hypothèque conventionnelle de premier rang (idem BNP pari passu)

Montant de la créance : 1,2 M€. Restant dû au 31/12/2023 : 708 K€.

\* Nature : nantissement de compte titre pour 34 007,50€

Montant de la créance : 3,4 M€. Restant dû au 31/12/2023 : 2 407 K€.

### **Garantie donnée à la banque Société Générale**

\* Nature : hypothèque conventionnelle de premier rang (idem BNP pari passu)

Montant de la créance : 1,2 M€. Restant dû au 31/12/2023 : 684 K€.

### **Prêt BPI**

\* Assurance décès – perte totale irréversible d'autonomie souscrite par M. Olivier Nicollin pour un montant assuré de 600 K€.

\* Ce financement bénéficie d'une garantie au titre du fonds « renforcement de haut de bilan » à hauteur de 50%.

### **Contrat syndiqué**

La signature du contrat de crédit syndiqué entraîne des engagements financiers des emprunteurs à savoir NCM et Nicomatic SA. On note notamment le respect du covenant « Ratio de levier » calculé aux bornes du pallier de consolidation de NCM. Ce ratio résulte du calcul suivant : Dettes financières nette consolidées / EBITDA consolidé. Dans le cadre de la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les engagements au titre dudit ratio ont été respectés.

Les dettes dues par Nicomatic SA d'un montant de 15,2 M€ au 31 décembre 2023 font l'objet des suretés suivantes prises par les prêteurs :

- \* Caution morale de NCM
- \* Nantissement de compte-titres financiers - soit les titres Nicomatic SA et les titres Oxytronic
- \* Délégation de police d'assurance homme-clé

### **Autres garanties**

L'acquisition des titres de la société Accurate Development AB fait l'objet d'une garantie de passif dont le montant est plafonné à 10 millions de couronne suédoise.

### **Divers**

- \* Découvert autorisé de 250 K€ (Société Générale).
- \* Découvert autorisé de 100 K€ (BNP).
- \* Découvert autorisé de 100 K€ (Caisse d'Epargne).
- \* Plafond d'escompte financier autorisé : 600 K€ (Caisse d'Epargne).

### **Garanties données par la BNP**

Cautions et avals donnés par la banque : montant utilisé de 1 204 K€

## **Evènement post clôture**

- Croissance de 23% sur les 5 premiers mois de 2024
- Création d'une petite structure juridique pour un projet autour de drones
- Postérieurement à la clôture de l'exercice, notre Société a acquis en janvier 2024 l'intégralité des titres de la société GAUTHIER CONNECTIQUE. Cette société a pour activité l'étude, la fabrication, la distribution de composants électroniques, le décolletage de précision et le moulage par frittage et injection.